



**ASSOCIATION DES EGLISES EVANGELIQUES BAPTISTES LIBRES
DE COTE D'IVOIRE (A.E.E.B.L.C.I.)**

06 BP. 2385 ABIDJAN 06 / TEL 05 01 08 35 / 08 89 57 57 / www.aeeblci.net
Régie par la loi N°60-315 du 21-09-1960 et l'arrêté N° 214/IN/DAP/SD/P.O.3 du 23-07-1997
(Membre de la F.E.C.I)

Abidjan le 19 Juillet 2021

Réf : 009-2021AEEBLCI/BEN/SG

Aux
Sœurs et Frères membres de
l'AEEBLCI

Objet: *Invitation à l'AG-CONVENTION ELECTIVE BOUNA 2021*

Bien aimés,

Le bureau exécutif national (BEN) de l'AEEBLCI, par ce courrier vous salue dans le nom de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

Aussi, ai-je l'honneur de vous inviter à la prochaine Assemblée Générale Elective, couplée de la Convention qui se tiendra par la grâce du Seigneur à **BOUNA**, suivant le programme ci-après:

Dates: du **Lundi 16 Août au Samedi 21 Août** 2021. Le départ des délégations se fera le samedi 21 Août 2021 matin.

Thème de la convention : Les valeurs Identitaires de l'Eglise Baptiste Libre face aux défis actuels

Orateurs : Pasteurs AMIEZI Kouakou Paul et KAÏBIO Ouattara Samuel

Lieu : Temple de l'EEBL de BOUNA (*Temple de la Providence Divine*)

Tous les Pasteurs sont priés d'encourager leurs fidèles à effectuer massivement le déplacement pour cette rencontre annuelle.

Les frais de participations sont fixés à **1.000f par délégué et par fidèle** afin de faire face aux besoins de l'organisation.

L'Ordre du jour de l'AG (Nouveau)

1. Message d'ouverture
2. Adoption du Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale
3. Mise en place du comité Ad hoc
4. Rapports des structures
5. Bilan de fin de mandat du BEN
6. Commissariat aux Comptes
7. Discussions
8. Décisions de l'AG
9. Divers

Particularité de la Convention et élections (Nouveau)

- Nous demandons que les responsables nationaux, régionaux et locaux de toutes les structures et de tous les organes prennent les dispositions nécessaires pour la réussite de cette rencontre.
- Confection de Tee-shirts
- Les postes à pourvoir aux élections sont :
 - **Le Président;**
 - **Le 1^{er} Vice-président**
 - **Le 2^{ème} Vice-président**
 - **Le Trésorier Général**
 - **Le Trésorier Général adjoint**
 - **Les 2 commissaires aux comptes**

NB : Le dossier de candidature doit être composé des éléments suivants :

- Une lettre de recommandation signée du pasteur local ou du président de Région pour les pasteurs candidats
- Une lettre de motivation adressée au comité ad hoc (lors de l'AG). Ce comité sera mis sur pied la première soirée de l'AG
- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie de la carte de membre à jour

Le Dépôt des candidatures se fera dès la mise en place du comité ad hoc et prendra fin le jeudi 19 à minuit.

NB : La durée des interventions lors de l'AG est de **10 min par rapporteur**. Ces derniers sont priés de déposer une copie de leurs rapports au secrétaire du BEN, en fichier électronique à l'adresse: **gedeonkouman@gmail.com** et ce, au moins une semaine avant la tenue de l'AG. Cela facilitera la confection du prochain PV. Les rapports comprennent le bilan des activités, les difficultés rencontrées, les perspectives et un bilan financier. Les régions sont priées de faire ressortir les statistiques dans leurs différents rapports. Il s'agit entre autres, du nombre d'églises, de Pasteurs ordonnés et non ordonnés, nombre de fidèles, de nouveaux convertis, de Baptisés, de Diacres ordonnés, et le nombre d'étudiants en théologie niveau 1 et niveau 4.

Le BEN voudrait également rappeler quelques dispositions relatives à la bonne marche de l'Association:

1. La carte de membre individuelle. *Chaque membre est invité à en acquérir et la faire signer par son pasteur. Elle indique les cotisations annuelles de 5.000f par membre. Cette carte à jour, sera spécifiquement exigée à tous les délégués de l'AG*

2. La collecte spéciale que chaque église doit réunir dans le mois **d'Août** (cette année) pour la réussite de l'AG.

3. La collecte spéciale pour l'effort d'évangélisation mondiale que toutes les églises Baptiste Libre doivent faire une fois par an.

Je vous encourage, bien-aimés dans le Seigneur à prier pour ce programme, à prendre dès maintenant toutes les dispositions utiles pour le respect du programme établi et à garantir la disponibilité des ressources nécessaires à la réussite de cette AG.

En outre, le procès-verbal de la dernière AG sera disponible. Les églises locales pourront s'en procurer auprès des AR ou de la trésorerie.
Que Dieu vous bénisse!

QUELQUES SUJETS DE DISCUSSION :

1- Mise en place d'un fond pour la santé des Pasteurs

(Le BEN propose 1% des ressources trimestrielles des églises locales. Mais encourage des propositions pour l'effectivité de ce projet)

2- Projet école

- Recrutement du personnel

NB : Le BEN reste ouvert à toute proposition de sujet important pour l'AEEBLCI qui mérite d'être débattu à l'AG.

Le Secrétaire Général du BEN

AEEBLCI
LE SECRETAIRE GENERAL
KOUASSI KOUAMAN GEDEON
02 90 19.10



DECISIONS DE L'AG ORDINAIRE DE L'AEELCI à AGNIBILEKRO DU 17/12/2020 au 19/12/2020

SUJETS D'ECHANGE

- 3- Foyer de Bondoukou**
- 4- Projet Ecole Bondoukou**
- 5- Grille Salariale des Pasteurs**
- 6- Mode de financement efficace des structures (BEN, FBN, UJEBLCI)**
- 7- Véhicule de fonction (vente ou réparation complète)**
- 8- Communauté Internationale en Bulgarie**
- 9- Adoption du budget du comité de formation**
- 10-Adoption du budget du BEN 2021**
- 11- Une journée de mobilisation de fonds pour la santé de nos Pasteurs malades**
- 12-Reconstruction du Temple de Patricekro**

DEROULEMENT

1- Foyer de Bondoukou

Après avoir écouté les explications du président sur la question qui stipule que l'église locale de Bondoukou s'en sert actuellement, le sujet a été reporté à l'AG prochaine.

2- Projet Ecole Bondoukou

Selon les informations que le BEN a données à l'AG il ressort que la procédure pour l'acquisition de l'ACD a été engagée mais il semble ne pas avancer quoique la somme de 1 800 000f nécessaire soit disponible. L'AG a donné quitus au BEN d'engager les travaux de renouvellement de la toiture étant donné que la Mission a fait un apport de 13 000 000f à cet effet. Le BEN doit faire un retour aux AR en Avril 2021 en vue d'éventuelles cotisations pour la suite des travaux.

3- Grille Salariale des Pasteurs

Le comité en charge de ce dossier proposera incessamment un chronogramme de démarrage aux églises.

4- Mode de financement efficace des structures (BEN, FBN, UJEBLCI)

L'ancien système a été maintenu après vote pour une période observatoire d'une année (Août 2021). Toutefois la date butoir du paiement des

cotisations a désormais été fixée à fin juin de chaque année. Cette décision a été adoptée à 37 voix pour, 00 contre et 05 abstentions.

5- Véhicule de fonction (vente ou réparation complète)

Vu que l'entretien du véhicule coûte énormément à la caisse nationale, il a été proposé de vendre le véhicule et de lever une cotisation de 1000f par fidèle pour l'achat d'un autre véhicule après la vente. Cette décision a été adoptée à 53 voix pour, 00 contre et 04 abstention. Le dernier délai de cette opération est fixé à fin Mars 2021.

6- Communauté Internationale en Bulgarie

Face à l'invitation de la communauté internationale en vue de la participation de l'AEEBLCI à la convention internationale l'année prochaine en Bulgarie, l'AG a donné quitus au BEN d'envoyer un représentant à cette rencontre. En ce qui concerne les moyens l'on avisera au moment opportun. Cette décision a été votée à 44 voix pour, 00 contre et 00 abstention.

7- Adoption du budget du comité de formation

Le Budget du comité de formation a été adopté par acclamation pour un montant global de 17 850 000f.

La part de l'AEEBLCI 43% est de 7 675 500f

La part de la Mission 55% est de 9 817 500f

La part réservée aux AGR 2% est de 357 000f

Il a été décidé de donner un autre nom à l'Institut Biblique qui puisse prendre en compte les niveaux de formation 1, 2 et 4. A cet effet le nom « INSTITUT THEOLOGIQUE DES EGLISES BAPTISTES LIBRES DE COTE D'IVOIRE » a été adopté à 41 pour, 00 contre et 07 abstention

8- Adoption du budget du BEN 2021

Le Budget de fonctionnement pour l'AEEBLCI pour l'année 2021 a été adopté tel que proposé à 43 voix pour, 00 contre et 00 abstention. Il s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total de 14 630 000f

9- Une journée de mobilisation de fonds pour la santé de nos Pasteurs malades

L'AG a procédé à l'instauration d'une collecte spéciale prévue le 10 Janvier 2021 pour soutenir les Pasteurs souffrants. Il s'agit de :

- Le Pasteur Kobenan Gboko (Gouméré)
- Le Pasteur Kambou Jérôme (Bouna)
- Mme Pasteur Maizan (Bondoukou)

Les fonds collectés sont attendus aux contacts suivants :
02446120 / 87864727 / 04418133 (Pasteur Kambou Pokiné)

10- Reconstruction du Temple de Patricekro

L'AG a adopté une contribution du BEN et des AR à la reconstruction du temple de Patricekro selon la répartition suivante :

AR Sud : 600 000f

AR Est : 300 000f

AR Nord : 500 000f

BEN : 600 000 f

TOTAL : 2 000 000f

11- Lieu de la prochaine AG-Convention Elective

L'AG convention 2021 se tiendra dans l'AR Nord. Cette région a la responsabilité du choix de la localité susceptible de recevoir cette rencontre avant fin janvier 2021.

Fait à Agnibilekro, le 19 Décembre 2020

Le Secrétaire Général du BEN

AEEBLCI
LE SECRETAIRE GENERAL
KOUASSI KOUAMAN GEDEON
02 90 19.10

